

Déclaration CGT à l'engagement du débat sur la **Fusion des 2 Dircofi Ile de France**

Dans un contexte social dégradé, avec de fortes inquiétudes sur la refonte du régime indemnitaire et un contentieux toujours non réglé sur les remboursements de frais de déplacement, nous ne pouvons pas vous croire lorsque vous faites reposer la fusion des 2 Dircofi Ile de France sur une simple volonté d'harmonisation !

Vous nous expliquez que l'Ile de France est un bassin économique homogène sans frontière est/ouest pour les sièges sociaux, les clients, les avocats, etc ! C'est vrai ! Mais ce constat n'est pas réservé à notre région ! Il est valable sur l'ensemble du territoire ! Fusionnez-vous demain l'ensemble des Dircofi sur un aussi mince prétexte ? Nous avons un scoop : cette homogénéité de territoire tend même de plus en plus à s'étendre hors du territoire français !

Qui plus est, vous osez rendre les élections professionnelles de fin 2014 responsables de la précipitation de cette fusion, qui devrait absolument se faire avant ces élections !

C'est pratique pour éviter la concertation, pour imposer à des agents qui n'ont rien demandé la création d'une direction à dimension moins humaine !

Nos principales préoccupations sont l'éloignement des services de direction, contentieux en particulier, des agents ; les règles d'affectation, car vos promesses de conserver les répartitions géographiques nous semblent extrêmement difficile, voire impossible, à tenir sur la durée. Il est hors de question qu'un agent résidant à l'est de Paris, par exemple en Seine-et-Marne, puisse régulièrement partir en intervention dans l'ouest, Hauts-de-Seine ou Yvelines, pour des raisons évidentes de temps de transport, de fatigue, de risque. Ou vice versa bien entendu. Sans parler de la question des frais engendrés, dont nous vous rappelons une nouvelle fois le contentieux en cours au sujet de leur remboursement...

Le calibrage des brigades est également une inquiétude pour les chefs de brigade. Enfin, le lien avec le PNCF se pose.

Après l'avoir déjà accueilli en décembre 2013, les agents sont venus très nombreux rencontrer M. Siviude lorsqu'il est allé le 5 mai dernier présenter le rapport aux directions locales ; ils lui ont signifié leur désaccord avec ces méthodes indignes du dialogue social.

Nous vous demandons aujourd'hui de surseoir à votre décision et d'engager un véritable débat sur cette question, d'autant plus que nous ne vous croyons absolument pas lorsque vous expliquez que cette fusion n'emportera pas de modifications substantielles dans les conditions de travail des agents.

Enfin, nous réitérons notre demande d'un CTM et de la convocation du CHS 93.

PS : Question subsidiaire : Est-il effectivement prévu que la Corse soit de la compétence géographique des Dircofi IdF ?